

Charleroi, le 4 décembre 2003

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2003 à Charleroi

La séance est ouverte à 14h15 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, Maurice ADAM, Philippe GRILLMAIER, Jean-Marie PIRON et Fabrice GROBELNY. Se sont excusés : MM. Daniel HALLEUX, Henri DOUHA et André BREDAS.

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Ganshoren le 14 juin 2003 est approuvé, sauf à remplacer les mots « 2004 » par « 2003 » au dernier tiret du point « Divers ».

2. **Nouvelles de la F.R.B.E.**
 - classement Elo : le Président observe qu'il paraît difficile de parler de ce point en l'absence de MM. DOUHA et HALLEUX ; il donne néanmoins un très bref résumé de ce qui s'est passé avant de soumettre aux membres du Conseil la question suivante à méditer : faut-il concevoir un nouveau poste de responsable Elo adjoint au national ?
 - de manière générale : M. BIKADY trouve que l'ambiance de travail est bonne, les présidents des Fédérations culturelles œuvrant en symbiose ; les problèmes se situent essentiellement au niveau de la présidence (J. Van Emmelo) et de la jeunesse (Ph. Van Speybroeck) ; concernant ce dernier point, M. BIKADY relève notamment l'absence de changement malgré les discussions, des modes de sélection farfelus, les mises en œuvre « à la dernière minute », les dossiers que l'on laisse pourrir ... Bref, la désapprobation est générale et une commission technique jeunesse est requise pour mars 2004 au plus tard. M. BIKADY relève enfin que M. DE RIDDER paraît plus constant ; il n'est pas toujours présent mais les efforts sont manifestes.

3. **Rapport du Directeur des tournois.**
 - Championnat de parties semi-rapides 2003 : le tournoi a réuni 62 joueurs le 7 septembre au C.R.E.B. ; E. CEKRO le remporte ; M. PIRON évoque l'incident né de la participation de gens de Aalter dont on ne s'est pas aperçu au départ ; le Conseil décide de ne plus accepter la participation de joueurs « étrangers » aux compétitions francophones ; ces compétitions sont strictement réservées aux joueurs francophones ;
 - Inter-ligues de la F.E.F.B. 2003 : s'est déroulé le 14 septembre au cercle de Namur (organisation de la Ligue Namur/Luxembourg) ; 4 équipes alignées, dont 2 de la Ligue organisatrice ; la 1^{ère} équipe de Namur/Luxembourg l'emporte *ex æquo* avec celle du Brabant-Wallon ; à l'avenir, il faudra prévoir un critère de départage supplémentaire ;
 - Candidatures (organisations 2004) : une seule candidature a été reçue pour les Individuels de la F.E.F.B. 2003, celle du cercle de Fontaine : le Conseil accepte cette candidature à l'unanimité ; par ailleurs, deux candidatures ont été reçues pour les rondes d'Interclubs de la F.E.F.B. 2003 : Lasnes/Waterloo et Fontaine, de nouveau ; le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer la 1^{ère} ronde (18/4) à Lasnes, la 2^{ème} à Fontaine (2/5) ; aucune candidature n'a été reçue ni pour le Championnat de parties semi-rapides (5/9/2004), ni

pour l'Inter-ligues (12/9/2004).

4. Rapport du Délégué à la jeunesse.

- Circuit J.E.F. : une ronde a été organisée le 13/9 dans les locaux du cercle de Jambes par la Ligue de Namur/Luxembourg ; joli succès, avec notamment 35 participants ; une autre ronde est confirmée le 4/10 à Marche ; pas de nouvelle de la Ligue de Bruxelles-Capitale ; le Hainaut a décliné l'organisation (calendrier surchargé) et on espère encore au moins une ronde à Liège d'ici la fin de l'année.
- Un premier tournoi de jeunes a été organisé par le cercle de Spa le 31/8 mais n'a réuni que 24 participants suite à la concurrence d'un autre tournoi à Izegem ; l'on constate par ailleurs une belle présence francophone dans les tournois de jeunes en Flandre ; il faut absolument accroître les synergies F.E.F.B./V.S.F.
- Inter-ligues jeunesse 2003 : s'est disputé en marge du tournoi seniors ; 4 ligues (pas Bruxelles) étaient représentées ; le Hainaut l'emporte (5/5) ; le Conseil décide de prélever 100 € sur le budget « Stages » et d'octroyer 65 € au 1^{er} (Hainaut) et 35 € au 2^{ème} (Namur-Luxembourg) ; le Conseil se félicite de cette initiative qui apporte un souffle nouveau à l'Inter-ligues.
- Formations : les ligues du Hainaut et de Namur sont sur le point de clore leur dossier ; la ligue de Bruxelles a poursuivi son cycle jusqu'en mai, avec une moyenne peu élevée de participants ; la ligue du Brabant Wallon a des formations continues dans plusieurs écoles.
- Stages : c'est le calme plat en ce moment (peu de sollicitations) ; il faut essayer de reconstituer un groupe homogène de \pm 1900/2000 Elo, quitte à ce qu'il soit réduit (7 ou 8 joueurs).
- Site JEF : il renaît, grâce au travail de Didier Wirickx et Jean-Claude Lentz ; M. GRILLMAIER sollicite l'ouverture d'un budget, 30 € ayant déjà été décaissé pour l'acquisition d'un programme de gestion d'images.
- Ordinateur : le Conseil marque son accord pour l'acquisition d'un portable (\pm 1000 €).
- Informations : M. GRILLMAIER observe que manifestement, ni les jeunes ni les parents ne sont au courant des possibilités qui leur sont ouvertes ; l'information coince au niveau des ligues car même les dirigeants de cercles ne sont pas au courant ; le Conseil considère qu'il faut utiliser les moyens dont l'on dispose, à savoir le site Internet et le *Pion f*.
- Synergies : M. GRILLMAIER fait également état de proposition de partenariat lancée par B. Malfliet (coorganisation de tournoi, calendrier commun ...) ; le Président se déclare favorable aux ponts et passerelles mais observe qu'il ne faut pas négliger le S.V.D.B.

5. Rapport du Responsable du Bulletin.

- A la demande de M. ADAM, les membres du Conseil font part de leurs avis : nouveau style, plus dynamique ; belle vitrine pour la F.E.F.B. ; l'information paraît trop dense mais il y a un budget à respecter ;
- Le Conseil se penche davantage sur l'aspect budgétaire des éditions 2003 ; il constate d'emblée que davantage de contacts sont nécessaires entre le Trésorier et le Responsable du *Pion f* ; il constate également, en tenant compte des deux éditions qui restent à sortir, que l'enveloppe budgétaire sera, selon toute vraisemblance, dépassée ; le Conseil s'interroge sur les raisons de ce dépassement : il faut d'abord résoudre le problème de coordination ; ensuite, les suppléments doivent être supportés par les cercles qui les sollicitent ; pour le reste, le problème semble provenir des faux frais (déplacements pour reportages ...) ; par conséquent, il faut soit augmenter le forfait (téléphone, fournitures) et le poste « déplacements » des mandataires, soit scinder le poste *Pion f* ;
- M. ADAM suggère également de procéder à une vente plus « universelle » du *Pion f* ; cette idée est à examiner sur base d'un projet noir sur blanc, au regard de ses implications éventuelles au niveau de la T.V.A.

6. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

L'on n'a pas de nouvelle de M. HALLEUX mais bon nombre de personnes ont manifesté leur pleine satisfaction pour le travail qu'il accomplit.

7. Rapport du Trésorier.

M. LOMBART dresse un aperçu de la situation financière ; il faudra créer un poste « investissement » pour l'achat du portable, que l'on devra également amortir (un amortissement dégressif sur trois ans semble le plus adéquat).

Le projet de budget n'est pas modifié dans l'immédiat mais il faudra tenir compte :

- de l'augmentation de cotisation ;
- d'enveloppes à imprimer ;
- des Inter-ligues Jeunesse ;
- du poste « Déplacements » et des postes forfaitaires à revoir.

En ce qui concerne la ristourne aux Ligues, le Trésorier et le Directeur des tournois sont invités à se concerter.

8. Commission technique « Statuts&Rèlements ».

La Commission s'est réunie le 9 août 2003 chez le Président ; outre celui-ci, étaient présents MM. Henri DOUHA, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Jean-Christophe THIRY et Fabrice GROBELNY ; sur base des modifications envisagées lors de cette réunion, le Secrétaire a rédigé de nouveaux textes qui ont d'ores et déjà suscité des réactions (notamment de M. THIRY) et doivent à présent être réexaminés. Au terme du travail préparatoire de la Commission, l'ensemble sera bien évidemment soumis à l'approbation du Conseil.

Le Secrétaire évoque la question, toujours non élucidée, de la tenue future de la comptabilité de l'association et annonce qu'à la prochaine assemblée générale, il conviendra de soumettre non seulement un projet de budget pour 2004 mais également pour 2005.

Le Président ajoute que le travail en profondeur accompli au niveau des textes de la Fédération francophone devra ensuite être poursuivi pour les textes nationaux.

La prochaine réunion de la Commission devrait avoir lieu, si possible, fin octobre.

11. Divers.

- Le Conseil acte que M. Antonius SCHUURMANS n'a apporté aucune justification à son forfait, malgré l'invitation qui lui en avait été faite par le Secrétaire, et décide en conséquence à l'unanimité de le suspendre pour l'édition 2004 des Individuels de la F.E.F.B. (à Fontaine).
- Le Président déclare que M. Vandevoorde s'inquiète pour la norme réalisée à Charleroi au mois d'août mais dit qu'il n'y a pas de problème et qu'il contrôle la situation.
- En ce qui concerne les membres pour lesquels la cotisation n'était pas payée, un courrier leur a été envoyé par le Secrétaire ; la situation de M. Bousmanne a été régularisée par son nouveau cercle ; quant aux autres, l'on n'a pas de nouvelle.
- Le Président donne à Maurice les informations concernant les Championnats d'Europe.
- Il est fait état des problèmes d'arbitrage survenus lors du Tournoi à normes et de l'Open international à Charleroi (cfr. notamment, réalisation de la norme par Pascal Vandevoorde). Autre projet du même type : Ans et la Communauté germanophone (au Carnaval ?). La dynamique paraît relancée ... Wait and see ...
- Le Président fait état de la lettre par laquelle M. DEWINTER sollicite des cours d'arbitrage en raison des nombreuses demandes enregistrées dans la région. Il va falloir trouver une piste pour épauler le Dr DOUHA à ce propos. Le Secrétaire est chargé de répondre à M. DEWINTER.
- M. DELERS a par ailleurs introduit une demande de subside de 500 € au nom du CREB

pour l'organisation des Championnats de Bruxelles ; il s'avère que ce tournoi est le Championnat de la Ligue. Or, l'idée est de sponsoriser des initiatives privées, pas des émanations de la F.E.F.B. ; il s'agit là d'une activité normale de ligue pour laquelle celle-ci a droit à la ristourne annuelle ; le Conseil estime dès lors que faire valoir une telle activité pour l'obtention d'un subside n'est pas possible car cela conduirait en définitive à une double subsidiation. Le Secrétaire est chargé de répondre en ce sens à M. DELERS.

- M. Eleuthère Moreau s'est dit prêt à témoigner dans l'affaire DENOOSE, si nécessaire.
- La prochaine réunion aura lieu à Amay le 20 décembre 2003 à 14h00.

La séance est levée vers 18h45.

Fabrice GROBELNY
secrétaire